

Pantin, le 26/06/2024

Casiers individuels

Aux parents de 6ème/5ème

Madame, Monsieur,
Chers Parents,

Votre enfant peut bénéficier d'un casier individuel sur la cour. Ce casier a notamment pour but de lui permettre de ranger son sac ou son cartable, pendant les récréations, en particulier celle du déjeuner, ou bien lorsqu'il se rend en EPS.

Conditions de mise à disposition :

- 2 chèques : -Un chèque de caution de 30 € (qui vous sera restitué en fin d'année scolaire à la remise de la clé).
- Un chèque pour la location annuelle de 30 €.

Ces règlements s'effectuent par chèques libellés à l'ordre de "OGEC SAINT JOSEPH-LA SALLE-PANTIN".

L'élève est responsable de son casier.

Il vous sera demandé en cas de perte ou de casse de la clé une somme de 10€

Si vous êtes intéressés, vous voudrez bien remplir le coupon ci-dessous et le retourner à Madame CRUZ au collège pour le 5/09/2024 sous enveloppe portant la mention : "casier individuel ".

Mme Cruz
Responsable vie scolaire

Mme Noel
Chef d'Etablissement Collège /lycée

(Coupon à remettre sous enveloppe portant la mention CASIER INDIVIDUEL et à retourner au collège pour le 5/09/24).

CASIER INDIVIDUEL CLASSE DE 6ème/5ème

Je soussigné(e) M. – Mme : _____

Responsable(s) de l'enfant :

NOM : _____ Prénom : _____ Niveau de Classe : _____

Souhaite disposer d'un casier pour l'année scolaire 2024/2025.

- Ci-joint : 2 chèques : -un chèque de caution de 30 € et un chèque de 30 € pour la location du casier (encaissé).

Fait à _____ le _____

(Signature du responsable)

